

COMMUNIQUÉ DE FRANCE-CARTOONS

Pour une parodie de Cendrillon à propos des prochaines élections présidentielles, le dessinateur algérien, Nime a été arrêté mardi 26 novembre dans son atelier, qui est aussi le siège de son agence de communication "Créature".

Les forces de l'ordre ont saisi tout son matériel informatique, il a été présenté jeudi 28 novembre devant le procureur du tribunal de Cité Djamel à Oran puis placé en détention provisoire en attendant son procès. Ce procès aura probablement lieu le 5 décembre et on saura exactement de quoi il est inculpé.

Il est possible que ce soit pour atteinte à l'honneur de l'armée ou à l'unité nationale, dans ce cas le risque est très grave.

France-Cartoons est entré en contact avec Cartooning for Peace, Daryl Cagle et le Fidep. Nous recherchons des précisions auprès de collègues et journalistes Algériens.

"Créature", l'agence de Nime a publié un communiqué indiquant que Nime n'est plus responsable des publications qui sont postées sur les réseaux sociaux depuis son arrestation et que, de ce fait, ces publications, textes, dessins ou vidéos, ne pourront pas être retenues par le tribunal contre lui.

Selon le CNLD (Comité National pour la Libération des Détenus), son arrestation serait relative à la publication d'une œuvre le 3 novembre, intitulée « L'Élu ». Parodie du conte "Cendrillon", cette illustration satirique représente les cinq candidats à l'élection présidentielle prévue le 19 décembre 2019 et le Chef d'État-Major Ahmed Gaïd Salah chaussant Abdelmajid Tebboune, l'un des candidats à l'élection. En arrière-plan, on aperçoit la silhouette du président sortant, Abdelaziz Bouteflika.

